

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 319 nommant M. Le Carr commis principal des Secrétariats généraux.

n° 319

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
21 décembre 1911

Numéro JO  
n° 182 du 01/01/1912

Date du numéro  
1 janvier 1912

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'honneur : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 28 janvier 1911, portant organisation du personnel des bureaux du Secrétariat général du Gouvernement de la Côte Française des Somalis, modifié par celui du 2 décembre 1911,

### TEXTE INTÉGRAL

Article premier. — M. Le Carro (Léopold), commis auxiliaire à l'Administration centrale du Ministère des Colonies, mis à la disposition du Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, pour çaise des Somalis et Dépendances, pour servir à son cabinet, est nommé commis principal du Secrétariat général dans cette Colonie. Art. 2. — M. Le Carro est maintenu en cette qualité au Secrétariat du Gouvernement.

#### Art. 3

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

**P. PASCAL.**